



18^{ème} Edition
LES JOURNEES DENTAIRES DE NICE
18, 19 & 20 Juin 2009

M A N U E L T E C H N I Q U E

CONSERVEZ CETTE PAGE SUR VOTRE STAND

NOM DE L'EXPOSITION :

18 eme Journées dentaires de Nice

ORGANISATEUR :

Contact : Guy Michel Kadouch

Société : CMIOM / JOURNEES DENTAIRES DE NICE

Adresse : 28 Bd Raimbaldi

06000 Nice

Téléphone / fax / e-mail : 04 93 13 03 21/ 04 93 13 47 02

journees.dentaires.nice@wanadoo.fr

PLANNING DE L'EXPOSITION :

DATES:	16/06/09	17/06/09	18/06/09	19/06/09	20/06/09
Montage Surfaces nues	08h à 20h				
Montage Stands équipés		08h à 20h			
Ouverture de l'exposition			09h à 19h30	09h à 18h30	09h à 14h
Démontage exposants					14h à 22h

SERVICES TECHNIQUES NICE ACROPOLIS:

Préparation de l'exposition (bons de commandes et questions techniques) :

Contact : CATHERINE HERMAN

Tel : 04 93 92 83 49

Fax : 04 93 92 82 55

E-mail : vente-exposants.acropolis@nice-acropolis.com

Permanence dans l'espace exposition pendant le montage exposants et la 1^{ère} demi-journée d'ouverture:

Contact : CATHERINE HERMAN

Tel : 04 93 92 83 49

Chargé de sécurité (uniquement pour les points précisés sur les bons 3B16 à 3B18) :

Contact : Claude Sartori

Tel : 04 93 92 83 72

Fax : 04 93 92 82 30

E-mail : csartori@nice-acropolis.com

Pour tout problème pendant le déroulement de l'exposition :

Contact : accueil Acropolis

Tel : 04 93 92 83 49

Tarif 2009

Société d'Exploitation de l'Acropolis de NICE – DIRECTION TECHNIQUE - 1 Esplanade Kennedy 06300 NICE

SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital social de 250 000€-

APE : 748J – SIREN : 493 387 997 RCS LYON

INFORMATIONS GENERALES

1

A CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DES ESPACES D'EXPOSITION

1. Horaires - Occupation
2. Etat des Lieux - Dégradations
3. Signalisation
4. Livraison des colis
5. Stockage des emballages
6. Nettoyage
7. Animaux

B SURVEILLANCE - CONTROLE DES ACCES

C ASSURANCES

D IMPOTS - TAXES - DROITS

E DOUANES

F STATIONNEMENT

G RESTAURATION

H ACTIVITES SOUMISES A CONDITION

I LOI APPLICABLE - LITIGES

J PRESTATAIRES AGREES ET AUTRES

DESCRIPTIF DU BATIMENT ET DES STANDS

2

A CHARGES ADMISSIBLES

B HAUTEURS SOUS PLAFOND

C LIVRAISONS

1. Plan d'accès aux bâtiments
2. Accès aux espaces d'exposition

D REGLES DE SECURITE

1. Chargé de sécurité
2. Matériaux de construction
3. Enseignes
4. Planchers
5. Balisage et accès aux moyens de secours contre l'incendie
6. Installations électriques
7. Matières combustibles
8. Protection du public
9. Commission de sécurité

E STAND MODULAIRES

1. Conception et réalisation de stands
2. Descriptif des stands
3. Plan du module Nice Acropolis

BONS DE COMMANDES

3

A INFORMATIONS GENERALES

1. Informations de commande
2. Autorisation de débit
3. Fiche de demande de renseignements

B EQUIPEMENT DES STANDS

- | | |
|--|---|
| 1. Type de stand | 11. Matériels audiovisuels |
| 2. Equipement divers | 12. Matériel informatique |
| 3. Décoration | 13. Internet |
| 4. Enseigne incluse/supplémentaire | 14. Personnels |
| 5. Branchements électriques | 15. Schéma stand |
| 6. Puissance supplémentaire | 16. Fiche de déclaration d'appareil en fonctionnement |
| 7. Installations électriques | 17. Questionnaire sécurité |
| 8. Téléphone / Fax | 18. Attestation de conformité électrique |
| 9. Nettoyage du stand / Enlèvement déchets | 19. Assurance exposant |
| 10. Branchement d'eau | 20. Récupération de la TVA |

Tarif 2009

Société d'Exploitation de l'Acropolis de NICE – DIRECTION TECHNIQUE - 1 Esplanade Kennedy 06300 NICE
SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital social de 250 000€ -
APE : 748J – SIREN : 493 387 997 RCS LYON

Ce dossier contient toutes les informations nécessaires à l'équipement de votre stand ;
veuillez le lire attentivement.

A CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DES ESPACES D'EXPOSITION

1 • Horaires - Occupation

Les équipements ou produits appartenant aux exposants devront être enlevés avant la fin des périodes accordées pour le départ des exposants ou pour le démontage des surfaces nues. A défaut, Nice Acropolis fera procéder à l'enlèvement de ces équipements aux frais, risques et périls de l'exposant, en dehors de toute indemnité d'occupation supplémentaire que Nice Acropolis pourra réclamer.

2 • Etat des lieux - Dégradations

Les exposants prennent les surfaces, équipements et matériels demandés dans l'état où ils se trouvent et reconnaissent leur état de fonctionnement ; ils doivent les rendre au moment convenu dans le même état, et respecter les dispositions suivantes :

- Tout accrochage au plafond ou fixation sur une paroi ou pilier, même d'un poster, est formellement interdit ; toute détérioration faisant suite au non-respect de cette clause sera facturée à l'exposant.
- Toute disparition ou dégradation du matériel confié, à titre gracieux ou onéreux, obligera l'exposant à sa réparation ou à son remplacement.
- Toute dégradation des sols du fait des exposants est à leur charge ; Il leur appartient de prendre toute mesure (plastique, contre-plaqué...) permettant d'assurer la protection des sols, en cas de risque.

Lors de la pose de moquette et en raison de la nature particulière de nos sols, un adhésif double face de type BARNIER 101 devra être utilisé à l'exclusion de tout autre (voir bon de commande " travaux de décoration").

3 • Signalisation

Toute signalisation à l'intérieur des espaces loués est soumise à l'accord de Nice Acropolis.

4 • Livraison des colis

Adresse de livraison :
SEAN Acropolis
Expositions
Parvis de l'Europe
06300 NICE

(voir plan page 2C1)

Les colis envoyés par les exposants devront remplir les conditions suivantes pour être acceptés :

- **Livraison au plus tôt 24 H avant le 1^{er} jour de montage**
- Sur chaque colis devra figurer :
 - Nom du congrès ou de l'exposition
 - Nom de la société
 - Numéro du stand
 - Nom de la personne responsable du stand
- **Enlèvement au plus tard 48 H après la fermeture de l'exposition.**

Nice Acropolis ne saurait aucunement être tenue pour responsable de la perte ou de l'endommagement des colis reçus, ou des colis non emportés par les exposants.

- **Le déchargement des camions, le transport jusqu'au stand et vice versa doivent être pris en charge par l'exposant.**

Pour cela nous vous conseillons de faire appel à un transporteur. Si nécessaire nous pouvons également fournir des manutentionnaires (voir bon de commande « personnel »).

5 • Stockage des emballages - Enlèvement des déchets

- **Nice Acropolis ne dispose pas de locaux destinés au stockage des emballages vides pendant la durée des expositions.**

Ceux-ci doivent donc être immédiatement emportés au fur et à mesure du montage et, si besoin, ramenés au moment du démontage.

L'enlèvement des emballages à jeter (caisses, cartons, etc.) et, dans le cas des surfaces nues, de la totalité du stand ainsi que la moquette et de son adhésif sont à la charge des exposants qui peuvent nous demander des containers ou bennes suivant le volume. (voir bon de commande "nettoyage stands / enlèvement déchets").

Tarif 2009

Société d'Exploitation de l'Acropolis de NICE – DIRECTION TECHNIQUE - 1 Esplanade Kennedy 06300 NICE
SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital social de 250 000€ -
APE : 748J – SIREN : 493 387 997 RCS LYON

6 • Nettoyage

Nice Acropolis assure les nettoyages avant l'ouverture de l'exposition, ainsi que le nettoyage journalier des allées et parties communes des espaces d'exposition.

- **Le nettoyage journalier des stands reste à la charge des exposants, sauf disposition particulière prise par l'organisateur.**

(voir bon de commande « nettoyage »).

7 • Animaux

L'introduction d'animaux est interdite dans l'enceinte des Palais.

B SURVEILLANCE CONTROLE DES ACCES

La surveillance générale des deux bâtiments (Palais des Congrès & Acropolis Expositions) est assurée 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, par le service de Sécurité d'Acropolis.

La surveillance personnalisée d'un stand est à la charge de l'exposant (voir bon de commande : « personnel »).

Nice Acropolis et les Journées Dentaires de Nice ne sauraient donc être recherchée ou tenue responsable de toute disparition, vol ou dégradation de biens ou matériels laissés dans les stands.

- **L'accès aux Palais est conditionné à la présentation d'un badge qui est délivré par l'organisateur.**

Nice Acropolis se réserve le droit d'interdire l'accès des Palais, ou d'expulser, toute personne, même badgée, dont l'attitude ou la tenue vestimentaire serait jugée incompatible avec l'image de marque de l'établissement, ou qui refuserait de se conformer au règlement de sécurité des lieux.

C ASSURANCES

L'exposant devra souscrire une garantie couvrant sa responsabilité civile, tant à l'égard des tiers qu'à l'égard de Nice Acropolis, ainsi qu'une garantie couvrant les dommages que pourraient subir les biens lui appartenant ou, à lui, confiés.

Ces contrats d'assurances devront prévoir un abandon de recours contre Nice Acropolis, la Ville de Nice et/ou leurs assureurs.

Une copie de ce contrat devra être fournie à Nice Acropolis avant l'ouverture de l'exposition.

Si l'exposant le souhaite, AXA Assurances est à sa disposition pour couvrir ces différents risques (voir bon de commande « assurances »).

D IMPOTS - TAXES - DROITS

L'exposant devra acquitter les taxes et impôts liés à sa participation à l'exposition.

1 • Sacem

L'exposant devra respecter la réglementation de la propriété littéraire et artistique ; contacter :

Sacem 31, rue de Paris 06000 - NICE
☎ 04 93 62 79 64 Fax : 04 93 62 79 61

2 • Remboursement de la TVA

Pour les exposants étrangers n'ayant pas de filiale en France, un représentant fiscal, agréé par Nice Acropolis, est à leur disposition pour récupérer les montants de TVA figurant sur les factures réglées par eux en France (voir formulaire "remboursement de la TVA").

E DOUANES

Veuillez contacter cet organisme :

Bureau de Douane de Nice Aéroport
Aéroport Nice Côte d'Azur
BP 459 - 06008 NICE CEDEX 1
☎ 04 93 21 37 78 Fax : 04 93 21 40 50

Tarif 2009

Société d'Exploitation de l'Acropolis de NICE – DIRECTION TECHNIQUE - 1 Esplanade Kennedy 06300 NICE
SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital social de 250 000€ -
APE : 748J – SIREN : 493 387 997 RCS LYON

F STATIONNEMENT

Le stationnement aux abords des Palais est strictement réglementé. Il est limité au déchargement et au chargement du matériel, pendant les périodes de montage et démontage ; il est interdit pendant la durée de la manifestation.

- Véhicules légers :
Il existe un parking à proximité :

Parc Auto Acropolis - Vinci Park

Complexe Jean Bouin

Place du XV^{ème} Corps 06000 - NICE

☎ : 04 93 85 58 85

Fax : 04 93 13 47 77

Un tarif forfaitaire préférentiel est consenti par le gestionnaire aux exposants.

- Camions :
Une aire de stationnement appartenant à la ville de Nice sera, si disponible, mise à votre disposition ; vous serez informé de cette possibilité par l'organisateur de l'exposition.

G RESTAURATION

La restauration et la vente de tous produits comestibles ou boissons consommables sur place sont exclusivement réservées aux prestataires agréés par Nice Acropolis.

H ACTIVITES SOUMISES A CONDITION

Les activités suivantes sont interdites dans l'enceinte des Palais sauf accord préalable et écrit de Nice Acropolis :

- Toute prise de vue ou de son, toute photographie, toute reproduction totale ou partielle (en cas d'accord express de Nice Acropolis, celle-ci s'en réserve les droits).
- Toutes projections de documents cinématographiques et autres non assorties des autorisations légales nécessaires.

- L'emploi de personnel et matériels propres à l'exposant pour les prestations énumérées ci-après :
 - Prestations techniques (audiovisuel, électricité, téléphone, amenées d'eau et air comprimé)
 - Nettoyage des espaces
 - Service sécurité
 - De façon générale, toute prestation de service ayant été expressément confiée par Nice Acropolis à ses fournisseurs agréés, dont liste ci-après.

L'exposant s'engage à respecter les règles de sécurité et d'hygiène imposées dans les lieux loués, et à ne pas contrevenir aux règles de la législation commerciale en vigueur. En cas d'infraction grave, Nice Acropolis se réserve la possibilité de mettre immédiatement un terme au contrat et ce, sans indemnité.

I LOI APPLICABLE - LITIGES

Le présent contrat sera régi par la loi française. En cas de difficultés et à défaut de conciliation, les Tribunaux de Nice seront seuls compétents.

Tarif 2009

Société d'Exploitation de l'Acropolis de NICE – DIRECTION TECHNIQUE - 1 Esplanade Kennedy 06300 NICE
SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital social de 250 000€ -
APE : 748J – SIREN : 493 387 997 RCS LYON

J PRESTATAIRES AGREES

Location de mobilier

- **GL MOBILIER**
1 esplanade Kennedy - BP 4083
06302 - NICE CEDEX 4 - FRANCE
☎ +33 (0)4 93 27 09 41 Fax +33 (0)4 93 27 23 14
e-mail : info.nice@gl-events.com
website : <http://www.gl-events.com/CATALOGUE-MOBILIER-2009/CATALOGUE-MOBILIER-PROVINCE-2009-NICE.pdf>

Transitaires - Transporteurs

- **LOGISTIC EVENTS FRANCE**
Les Bastides de la Bléjarde
Romarin N° 5
65 Avenue de Boutiny
06530 PEYMEINADE
☎ 06 71 85 91 96 – Fax 04 93 66 27 87
e-mail : francine.zwickert@logisticevents.fr

- **MATHEZ / ON SITE**
2 Chemin de Saquier
06200 - NICE LINGOSTIERE
☎ 04 93 29 80 16 – Fax 04 93 29 91 30
e-mail : bchatillon@onsitefr.com

- **CLAMAGERAN-EXPOSITIONS**
118/122 avenue de France
75013 PARIS
☎ 01 57 25 18 09 - Fax 01 48 63 32 05
e-mail : l.lawson@clamageran.fr
e-mail : french-riviera@clamageran.fr

Parking

- **PARC AUTO ACROPOLIS - VINCI PARK**
Complexe Jean Bouin
Place du XV^{ème} Corps - 06000 NICE
☎ 04 93 85 58 85

Location de plantes

- **Louis CONSO**
173 av Sainte Marguerite - 06200 NICE
☎ 04 93 83 01 31 – P. 06.86.61.39.63
Fax 04 93 83 02 72
e-mail : info@conso-louis.fr

Remboursement de la T.V.A.

- **EASYTAX**
Espace Azur 179, Bd René Cassin
06299 - NICE CEDEX 3
04 93 72 50 40 - Fax 04 93 72 53 41
e-mail : easytax@easytax.fr

Assurance

- **JOURDAN-GASSIN ASSURANCES**
Agents généraux AXA
17 rue Alexandre Mari
06359 - NICE CEDEX 4
☎ 04 92 17 36 00 - Fax 04 93 92 21 93
e-mail: assurances@jgm.

Tarif 2009

Société d'Exploitation de l'Acropolis de NICE – DIRECTION TECHNIQUE - 1 Esplanade Kennedy 06300 NICE
SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital social de 250 000€ -
APE : 748J – SIREN : 493 387 997 RCS LYON

ACROPOLIS EXPOSITIONS

A CHARGES ADMISSIBLES AU SOL

Espace Rhodes : 350 kg/m²

Espace Agora 2 et 3 : 400 kg/m²

Pour tout dépassement de ces valeurs, nous consulter.

Les charges à prendre en compte concernent l'installation du matériel exposé mais aussi les manutentions.

L'entrée des véhicules dans les espaces d'exposition est interdite, sauf autorisation.

Tout appareil de manutention devra être muni de roues à bandage caoutchouté.

- Chariots élévateurs : veuillez contacter les transitaires (voir « prestataires agréés »)
- Nacelles élévatrices de personnel : veuillez nous contacter.

B HAUTEURS SOUS PLAFOND

Les hauteurs sous plafond dans les espaces d'exposition sont variables suivant l'emplacement de votre stand ; veuillez nous contacter si nécessaire.

C LIVRAISONS

1 • Plan d'accès (voir plan page suivante)

Adresse :

SEAN NICE ACROPOLIS - PALAIS DES CONGRES

1, Esplanade Kennedy

06300 - NICE

2 • Accès aux espaces d'exposition

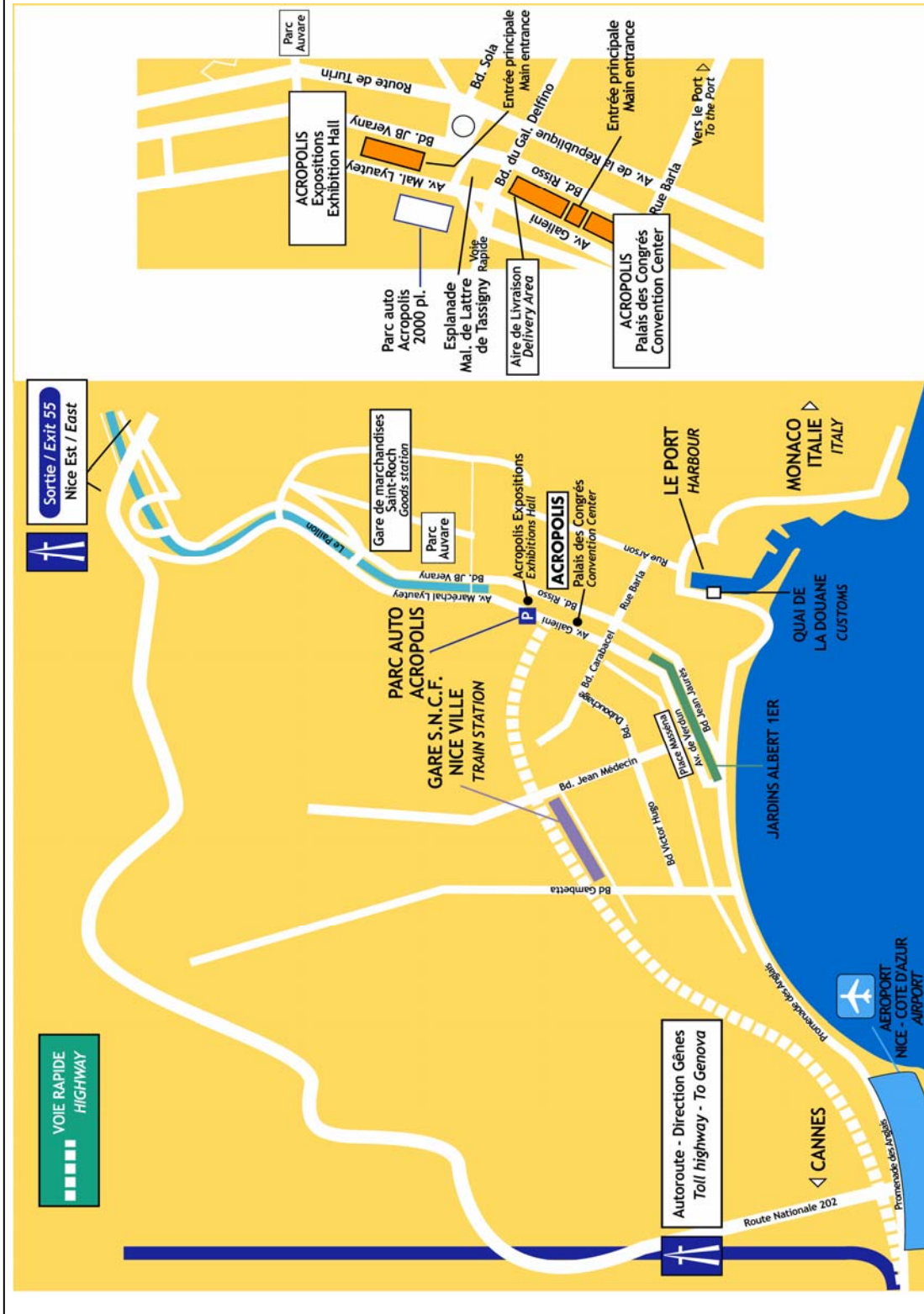
- Utiliser l'entrée livraison boulevard Gallieni.
- L'espace Méditerranée est au même niveau que l'entrée livraison (accès direct).
- Pour accéder aux autres espaces d'exposition, deux monte-charges sont disponibles :

	(1)	(2)
Profondeur :	5,50 m	2,49 m
Largeur :	2,43 m	2,44 m
Hauteur :	2,14 m	2,15 m
Hauteur sous linteau :	1,98 m	2,07 m
Charge maximum répartie:	2 500 kg	2500 kg

Tarif 2009

Société d'Exploitation de l'Acropolis de NICE – DIRECTION TECHNIQUE - 1 Esplanade Kennedy 06300 NICE
SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital social de 250 000€-
APE : 748J – SIREN : 493 387 997 RCS LYON

PLAN D'ACCES DES PALAIS



Tarif 2009

Société d'Exploitation de l'Acropolis de NICE – DIRECTION TECHNIQUE - 1 Esplanade Kennedy 06300 NICE
 SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital social de 250 000€ -
 APE : 748J – SIREN : 493 387 997 RCS LYON

D REGLES DE SECURITE

1 • Chargé de sécurité

Pour la conception et la réalisation de son stand, l'exposant doit respecter les prescriptions légales et réglementaires sur la sécurité contre l'incendie dans les établissements recevant du public.

L'exposant fournira au chargé de sécurité les informations relatives aux points suivants au plus tard neuf semaines avant l'ouverture de la manifestation :

- Stands spéciaux (non construits par Nice Acropolis)
- Fiche de déclaration de machine ou appareil en fonctionnement
- Questionnaire sécurité
- Attestation de conformité électrique
- Stands à étage
- Plafonds et vélums pleins
- Certificats de réaction au feu concernant tous les éléments de son stand, établis par un laboratoire agréé.

Coordonnées du chargé de sécurité désigné par l'organisateur :

Claude SARTORI
SEAN ACROPOLIS - 1 esplanade Kennedy
BP 4083 - 06302 NICE CEDEX 4
☎ 04 93 92 83 72 - Fax : 04 93 92 82 55
e-mail : csartori@nice-acropolis.com

2 • Matériaux de construction

Les matériaux utilisés dans la construction des stands devront être évalués suivant la classification française :

- M0 - Incombustible
- M1 - Non inflammable
- M2 - Difficilement inflammable
- M3 - Moyennement inflammable
- M4 - Facilement inflammable

3 • Enseignes

Aucune enseigne ne pourra être réalisée avec des signaux blancs sur fond vert, ces couleurs étant exclusivement réservées à la Sécurité.

4 • Planchers

Tout stand accessible au public équipé d'un plancher d'une hauteur supérieure à 2cm devra comporter une rampe d'accès d'une largeur de 0,80m avec une pente comprise entre 2% et 8% ; cette rampe sera intégrée au stand et ne débordera pas sur les allées.

5 • Balisage et accès aux moyens de secours contre l'incendie

Les constructions et aménagements de stands ne doivent pas cacher les inscriptions signalant les dégagements ou cheminements d'évacuation (sorties de secours, etc...).

Ils ne doivent pas compromettre l'accessibilité aux moyens de secours et d'alarme (extincteurs, robinets d'incendie armés ou RIA, boîtiers bris de glace et téléphones muraux), ni gêner leur visibilité.

6 • Installations électriques des stands

Les installations particulières des stands doivent être réalisées par des professionnels (voir fiche : « attestation de conformité électrique ») L'exposant est responsable de l'installation électrique à partir du tableau de branchement livré sur son stand.

L'électricité sera disponible sur les stands 24 H / 24 pendant le déroulement de la manifestation.

Les installations non conformes ne seront pas alimentées.

Veillez respecter les éléments interdits ou impératifs décrits ci-après :


Tarif 2009

Société d'Exploitation de l'Acropolis de NICE – DIRECTION TECHNIQUE - 1 Esplanade Kennedy 06300 NICE
SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital social de 250 000€ -
APE : 748J – SIREN : 493 387 997 RCS LYON


Interdit

- Toute modification des caractéristiques techniques du tableau de branchement.
- Câbles comportant des conducteurs d'une section inférieure à 1,5mm².
- Câbles isolés pour une tension inférieure à 500V, Câble Scindex.
- Epissures.
- Connexions non protégées par des boîtes de dérivation.
- Fiches et prises multiples bipolaires.
- Douilles voleuses.
- Lampes à décharge non conformes à la norme NFC 15 150.

Impératif

- **Tableau électrique accessible en permanence pour le personnel de Nice Acropolis** (mais inaccessible au public).
- Disjoncteur coupé en l'absence du personnel du stand, si aucun appareil ne doit être alimenté pendant ces périodes.
- Matériels de classe I reliés au conducteur de terre. 
- Luminaires équipés de lampes halogènes :
 - hauteur 2,25 m minimum,
 - fixés solidement,
 - éloignés de tous matériaux inflammables,
 - équipés d'écrans de sécurité en verre ou matière équivalente (grilles métalliques non autorisées).
- Guirlandes d'illumination : câbles de catégorie C2 et douilles raccordées de façon inamovible aux conducteurs qui les alimentent.

Recommandé ou autorisé

- Prises multiples (triplite) 2P + T 10/16A.
- Matériel de classe 2 double isolation. 

7 • Matières combustibles

- Tout stockage d'emballages divers est interdit dans les surfaces d'exposition, sur les stands, leurs arrières et leurs cabines (risque d'incendie).
- Utilisation de gaz liquéfiés :
Les bouteilles de gaz, butane ou propane, sont autorisées à raison d'une bouteille de 13 kg pour 10 m² de stand (maximum six par stand).
Elles doivent être :
 - soit séparées les unes des autres par un écran rigide et incombustible,
 - soit éloignées les unes des autres de 5 mètres au moins, placées hors d'atteinte du public et protégées contre les chocs (caisson ventilé MO).

Toute bouteille non raccordée est interdite à l'intérieur de l'établissement.

Lorsque les appareils sont mobiles, des tuyaux souples ou flexibles peuvent être tolérés ; ils doivent être :

- conformes à la norme NF D36-101
- visitables sur toute la longueur
- installés de manière à pouvoir débattre librement.
- Marqués comme suit:
"NORMAGAZ - NF GAZ BUT - PROP - A"
- Etre en cours de validité (date limite d'utilisation visible).

Les stands comportant ces aménagements devront être équipés d'un ou plusieurs extincteurs (voir bon de commande "équipements divers").

Tous engins utilisant des moteurs à explosion sont soumis à autorisation.

Tarif 2009

Société d'Exploitation de l'Acropolis de NICE – DIRECTION TECHNIQUE - 1 Esplanade Kennedy 06300 NICE
SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital social de 250 000€-
APE : 748J – SIREN : 493 387 997 RCS LYON

8 • Protection du public

Toutes les présentations et démonstrations sont réalisées sous l'entière responsabilité de l'exposant.

Les organes en mouvement, les surfaces chaudes, les pointes, les tranchants, doivent être soit protégés par un écran ou un carter rigide, solidement fixé, soit placés en retrait d'au moins 1 mètre des circulations.

Le public doit être tenu à l'écart des aires de présentation en évolution.

Si des matériels à vérins hydrauliques sont exposés en position statique haute, les sécurités hydrauliques devront être doublées par un dispositif mécanique.

Tout matériel présenté doit être correctement stabilisé pour éviter les risques de renversement.

9 • Commission de sécurité

Lors de son passage, avant l'ouverture au public, tous aménagements devront être terminés.

L'exposant, ou son mandataire qualifié, sera présent sur son stand lors de ce contrôle.

Les décisions prises par l'autorité administrative, après avis de la Commission lors de sa visite, peuvent aller jusqu'à l'interdiction d'ouverture d'un stand et sont immédiatement exécutoires.

Nice Acropolis décline toute responsabilité en cas de fermeture d'un stand, décidée par la Commission de Sécurité, l'organisation ou le chargé de sécurité.

E STANDS MODULAIRES

Les exposants trouveront, ci-après, le descriptif du stand suivant:

Notes:

- Les stands Nice Acropolis décrits ci-après sont loués sous forme de forfaits indivisibles comprenant un ensemble de prestations dont l'éventuelle non-utilisation ou utilisation partielle (exemple: les cloisons de remplissage) ne pourra donner lieu à aucune compensation ni réduction de tarif.

- Les exposants (en particulier ceux ayant réservé une surface nue) sont invités à contacter le Service Décoration de NICE ACROPOLIS qui peut concevoir et réaliser leur stand (étude et devis gratuits), et en assurer le transport ainsi que le montage en tout lieu d'exposition.

Tarif 2009

Société d'Exploitation de l'Acropolis de NICE – DIRECTION TECHNIQUE - 1 Esplanade Kennedy 06300 NICE
SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital social de 250 000€ -
APE : 748J – SIREN : 493 387 997 RCS LYON

STAND CLASSIQUE SEMI EQUIPE

CLOISONS

- Piliers et traverses en aluminium laqué blanc, hauteur du stand : 2,50m
- Cloison de remplissage en mélaminé sur 3 côtés maximum, couleur : BLANC

MOQUETTE

- Tapis aiguilleté recouvert d'un film de protection (polyane) couleur : BEIGE
- Enlèvement du film avant l'ouverture de l'exposition

ENSEIGNE EXPOSANT

- Une enseigne drapeau double-face par stand, avec 20 caractères de hauteur 50 mm par face (type Helvetica Medium)

ECLAIRAGE

- Un spot de 75 W par module de 3 m², soit un rail de 3 spots par module

BRANCHEMENT ELECTRIQUE

- **IL EST A LA CHARGE DE L'EXPOSANT /VOIR BON DE COMMANDE BRANCHEMENT ELECTRIQUE**

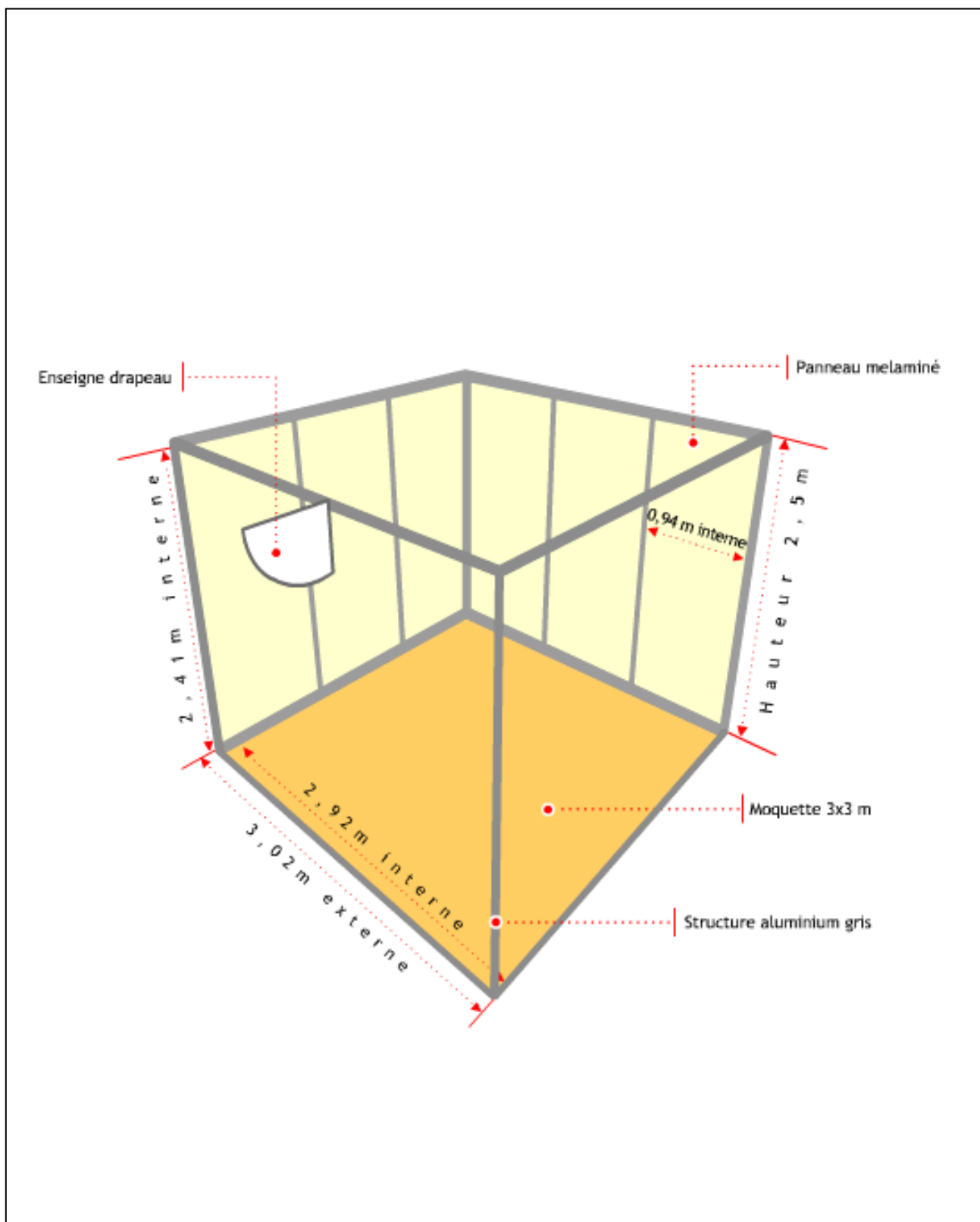
NOTES

- Ce stand est loué sous forme de forfait indivisible comprenant un ensemble de prestations dont l'éventuelle non-utilisation ou utilisation partielle (exemple : les cloisons de remplissage) ne pourra donner lieu à aucune compensation ni réduction de tarif.
- Accrochage sur les cloisons : l'utilisation de scotch double-face est tolérée dans la mesure où toute trace de colle sera enlevée lors du démontage ; il est recommandé d'utiliser des crochets et chaînettes.

Tarif 2009

Société d'Exploitation de l'Acropolis de NICE – DIRECTION TECHNIQUE - 1 Esplanade Kennedy 06300 NICE
SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital social de 250 000€-
APE : 748J – SIREN : 493 387 997 RCS LYON

3 • Plan du module Nice Acropolis



Tarif 2009

Société d'Exploitation de l'Acropolis de NICE – DIRECTION TECHNIQUE - 1 Esplanade Kennedy 06300 NICE
 SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital social de 250 000€-
 APE : 748J – SIREN : 493 387 997 RCS LYON

18^{ème} JOURNEES DENTAIRES DE NICE

18-20 JUIN 2009

CONDITIONS DE REGLEMENT

Toute commande reçue après la date limite fera l'objet d'une majoration de 15%.

Les commandes non accompagnées de la totalité du règlement TTC (chèque, virement, carte de crédit) ne seront pas prises en considération.

VEUILLEZ RETOURNER LES BONS DE COMMANDES A L'ADRESSE SUIVANTE (sauf les bons 3B16 à 3B20)

AVANT LE : LE 12 MAI 2009

SEAN NICE ACROPOLIS - DIRECTION TECHNIQUE

CATHERINE HERMAN

1 Esplanade Kennedy

06300 NICE

Fax : 04 93 92 82 55

Tel : 04 93 92 83 49

email : vente-exposants.acropolis@nice-acropolis.com

EQUIPEMENT DES STANDS

Afin de compléter l'aménagement de votre stand, vous trouverez ci-après, les bons de commande des diverses prestations proposées par NICE ACROPOLIS : Catherine Herman est à votre disposition pour vous aider :

Tel : 04 93 92 83 49

Fax : 04 93 92 82 55

E-mail : vente-exposants.acropolis@nice-acropolis.com

COORDONNEES BANCAIRES**REGLEMENT A LA COMMANDE**

Par chèque bancaire à l'ordre de : Société d'Exploitation de l'Acropolis de NICE

OU

Par virement bancaire à l'ordre de : Société d'Exploitation de l'Acropolis de NICE

Banque : BNP PARIBAS - LYON METROPOLE ENTREPRISES

Le Bonnel

20, rue Villette

69003 LYON - FRANCE

Swift /Bic : BNPAFRPPLPD

RIB : 30004 02249 00010941791 84

IBAN : FR76 3000 4022 4900 0109 4179 184

Merci d'effectuer un paiement groupé pour l'ensemble de vos commandes ; tous les frais bancaires sont à la charge du donneur d'ordre.

Tarif 2009

Société d'Exploitation de l'Acropolis de NICE - DIRECTION TECHNIQUE - 1 Esplanade Kennedy 06300 NICE
SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital social de 250 000€ -
APE : 748J - SIREN : 493 387 997 RCS LYON

BON DE COMMANDE**CARTE DE PAIEMENT :
AUTORISATION DE DEBIT****3****18^{ème} JOURNEES DENTAIRES DE NICE**
18-20 JUIN 2009

Code client

Société :

Adresse :

J'autorise NICE ACROPOLIS à débiter ma carte de paiement :

AMERICAN EXPRESS

CB/VISA

MASTERCARD

Nom du porteur :

Prénom du porteur :

Date de naissance :

Numéro de carte :

CVC Code (voir ci-dessous):

* VISA & MASTERCARD: veuillez noter les 3 derniers chiffres figurant dans la zone signature au dos de la carte

* AMEX: veuillez noter les 4 chiffres situés au-dessus du numéro de la carte

Date de validité :

Montant en euros (EUR) :

Motif du débit :

Date :

Signature :

Cachet de l'entreprise**Tarif 2009**Société d'Exploitation de l'Acropolis de NICE - DIRECTION TECHNIQUE - 1 Esplanade Kennedy 06300
NICE
SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital social de 250 000€ -
APE : 748J - SIREN : 493 387 997 RCS LYON

18^{ème} JOURNEES DENTAIRES DE NICE
18-20 JUIN 2009

Date limite de retour

12 MAI 2009

RESPONSABLE DU STAND

Nom :

Qualité :

Raison sociale :

Adresse :

Tel :

Fax :

E-mail :

COORDONNEES DE FACTURATION

Nom du responsable financier :

Raison sociale :

Adresse de facturation :

Tel :

Fax :

E-mail :

CONTACT SUR LE STAND

Nom :

Raison sociale :

Adresse :

Tel :

Fax :

E-mail :

MONTEUR DU STAND (surfaces nues Uniquement)

Nom :

Raison sociale :

Adresse :

Tel :

Fax :

E-mail :

IMPORTANT : Les commandes non accompagnées de cette fiche remplie, ainsi que de la totalité du règlement TTC, ne seront pas prises en compte.

Tarif 2009

Société d'Exploitation de l'Acropolis de NICE – DIRECTION TECHNIQUE - 1 Esplanade Kennedy 06300
NICE
SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital social de 250 000€ -
APE : 748J – SIREN : 493 387 997 RCS LYON

BON DE COMMANDE

TYPE DE STAND UTILISE

3**18^{ème} JOURNEES DENTAIRES DE NICE**

18-20 JUIN 2009

Stand N° :
Raison sociale :
Adresse de facturation :

Responsable :
Qualité :
Tel :
Fax :
E-mail :

Date limite de retour

12 MAI 2009

- NOUS AVONS RESERVE UN EMPLACEMENT DE M²
- NOUS POSSEDONS NOTRE PROPRE STAND ET EN ASSURONS LE MONTAGE
CONFORMEMENT AU PLANNING DE L'EXPOSITION (RUBRIQUE "SURFACES NUES")
- NOUS UTILISERONS LE STAND MODULAIRE NICE ACROPOLIS SUIVANT :
- TYPE 1
- NOUS DESIRONS PRENDRE CONTACT AVEC NICE ACROPOLIS POUR L'ETUDE ET LA REALISATION
D'UN STAND PERSONNALISE

Date :

Nom :

Qualité :

Signature :

Cachet de l'entreprise

Tarif 2009

Société d'Exploitation de l'Acropolis de NICE – DIRECTION TECHNIQUE - 1 Esplanade Kennedy 06300
NICE
SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital social de 250 000€ -
APE : 748J – SIREN : 493 387 997 RCS LYON

18 ème JOURNEES DENTAIRES DE NICE
18-20 JUIN 2009

Stand N° :
Raison sociale :
Adresse de facturation :
Responsable :
Qualité :
Tel :
Fax :
E-mail :

Date limite de retour
12 MAI 2009

SURFACES NUES : NE PAS REMPLIR

ENSEIGNE DOUBLE FACE EN DRAPEAU									

20 lettres maximum sur 2 rangées et sur chaque face - Type Helvetica medium - Hauteur : 5 cm

En l'absence de réponse à la date limite, l'enseigne sera automatiquement réalisée d'après le nom de votre société ; toute demande ultérieure de modification sera alors facturée 100 euros TTC forfaitairement.
Enseigne personnalisée / logo : veuillez nous consulter.

Date :

Nom :

Qualité :

Signature :

Cachet de l'entreprise

Tarif 2009

Société d'Exploitation de l'Acropolis de NICE – DIRECTION TECHNIQUE - 1 Esplanade Kennedy 06300
NICE
SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital social de 250 000€ -
APE : 748J – SIREN : 493 387 997 RCS LYON

18 ème JOURNEES DENTAIRES DE NICE

18-20 JUIN 2009

Stand N° :
Raison sociale :
Adresse de facturation :
Responsable :
Qualité :
Tel :
Fax :
E-mail :

Date limite de retour
12 MAI 2009

SURFACE TYPE 1

Puissance électrique	Prix unitaire (forfait salon)	Quantité	Total HT
Branchement 1 kW / 220 V monophasé	194,00 €		
Branchement 3 kW / 220 V monophasé	255,00 €		
Branchement 6 kW / 380 V triphasé avec neutre	387,00 €		
Branchement 10 kW / 380 V triphasé avec neutre	495,00 €		
Branchement 15 kW / 380 V triphasé avec neutre	600,00 €		
Branchement 20 kW / 380 V triphasé avec neutre	696,00 €		

- 1 kW = 1000 W.
- Fréquence : 50 Hz
- Consommation électrique incluse.
- Prise 220V 10/16A + terre fournie avec chaque coffret.
- Protection coffret : disjoncteur différentiel 30 mA
- Pour des raisons de sécurité, chaque coffret électrique ne pourra alimenter qu'un seul stand.
- Tout déplacement de coffret électrique sera facturé.
- Autre puissance : veuillez nous consulter

Total HT	€
TVA 19,6 %	€

Total TTC	€
------------------	----------

Note TVA : conformément à la législation Européenne, Nice Acropolis doit facturer les prestations avec les taxes comprises à toute société, qu'elle soit française ou étrangère.

Date :

Nom :

Qualité :

Signature :

Cachet de l'entreprise

Tarif 2009

Société d'Exploitation de l'Acropolis de NICE – DIRECTION TECHNIQUE - 1 Esplanade Kennedy 06300 NICE
SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital social de 250 000€ -
APE : 748J – SIREN : 493 387 997 RCS LYON

18 ème JOURNEES DENTAIRES DE NICE
18-20 JUIN 2009

Stand N° :
Raison sociale :
Adresse de facturation :
Responsable :
Qualité :
Tel :
Fax :
E-mail :

Date limite de retour
12 MAI 2009

Location, pose et dépose	Prix unitaire	Quantité	Total HT
Prise de courant 10 / 16A avec terre en périphérie du stand, à moins de 3m du coffret	24,40 €		
Prise de courant 10A / 16A avec terre en périphérie du stand, à plus de 3m du coffret	31,90 €		
Spot 75W sur support SUPPLEMENTAIRE	32,90 €		
Spot halogène 150W sur support	45,70 €		
Rail équipé de 3 spots de 75W	54,10 €		

Nota : si votre stand n'est pas fourni avec un branchement électrique ou si la puissance est insuffisante, pensez à en faire la commande (voir bons de commandes "branchements électriques" ou "puissance électrique supplémentaire")

Total HT €

TVA 19,6% €

Exemple : 20 spots de 150 W nécessitent un branchement de 20 x 150 W = 3000W ou 3 kW

Total TTC €

Note TVA : conformément à la législation Européenne, Nice Acropolis doit facturer les prestations avec les taxes comprises à toute société, qu'elle soit française ou étrangère.

Date :

Nom :

Qualité :

Signature :

Cachet de l'entreprise

Tarif 2009

Société d'Exploitation de l'Acropolis de NICE – DIRECTION TECHNIQUE - 1 Esplanade Kennedy 06300 NICE
SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital social de 250 000€ -
APE : 748J – SIREN : 493 387 997 RCS LYON

18 ème JOURNEES DENTAIRES DE NICE
 18-20 JUIN 2009

Stand N° :
Raison sociale :
Adresse de facturation :
Responsable :
Qualité :
Tel :
Fax :
E-mail :

Date limite de retour
12 MAI 2009

Prestations	Prix unitaire	Quantité	Total HT
Location de téléphone avec forfait appels de 50 € HT* Sur ligne analogique RTC	177.00 €		
Location de ligne téléphonique pour lecteur de carte bancaire (TPE)	135.00 €		
Accès de base Numéris 2 x 64 Kb/s** Ou ligne RNIS / ISDN	254.00 €		
Location télécopieur (mémoire 50 pages)** avec papier A4 Sur ligne analogique RTC	443.50 €		

Caution remboursable pour prêt du boîtier numéris :	
306 € x . . . boîtier(s) =	€
Caution remboursable pour prêt d'un télécopieur :	
387,60 € x . . . appareil(s) =	€
Veillez régler cette caution séparément	

Total HT	€
TVA 19,6%	€
Total TTC	€

* Au-delà de ce montant, la consommation sera facturée au tarif TELECOM majoré de 40 %.
 ** La consommation sera facturée au tarif TELECOM majoré de 40%.

Important : il s'agit de lignes auto commutées, passant par le standard de Nice Acropolis, pouvant donc être incompatibles avec certains matériels informatiques ; si nécessaire, nous consulter.

Note TVA : conformément à la législation Européenne, Nice Acropolis doit facturer les prestations avec les taxes comprises à toute société, qu'elle soit française ou étrangère.

Date :
 Nom :
 Qualité :
 Signature :

Cachet de l'entreprise

Tarif 2009

Société d'Exploitation de l'Acropolis de NICE – DIRECTION TECHNIQUE - 1 Esplanade Kennedy 06300 NICE
 SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital social de 250 000€ -
 APE : 748J – SIREN : 493 387 997 RCS LYON

BON DE COMMANDE**NETTOYAGE DU STAND
ENLEVEMENT DECHETS****3****18 ème JOURNEES DENTAIRES DE NICE**
18-20 JUIN 2009

Stand N° :
Raison sociale :
Adresse de facturation :
Responsable :
Qualité :
Tel :
Fax :
E-mail :

Date limite de retour
12 MAI 009

Nettoyage	Prix unitaire	Surface du stand	Total HT (PU x surface)
Entretien journalier des stands (sols)	0.90 € /J/m ²	m ²	

Location avec enlèvement des déchets:	Prix unitaire	Quantité	Total HT
Benne de 14 m ³	479 €		
Benne de 25 m ³	958 €		

Notes :

- Livraison au début du démontage.
- Pour tout autre nettoyage, veuillez nous consulter.

Note TVA : conformément à la législation Européenne, Nice Acropolis doit facturer les prestations avec les taxes comprises à toute société, qu'elle soit française ou étrangère.

Total HT	€
TVA 19,6%	€
Total TTC	€

Date :

Nom :

Qualité :

Signature :

Cachet de l'entreprise

Tarif 2009

Société d'Exploitation de l'Acropolis de NICE – DIRECTION TECHNIQUE - 1 Esplanade Kennedy 06300 NICE
SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital social de 250 000€ -
APE : 748J – SIREN : 493 387 997 RCS LYON

18 ème JOURNEES DENTAIRES DE NICE
18-20 JUIN 2009

Stand N° :
Raison sociale :
Adresse de facturation :
Responsable :
Qualité :
Tel :
Fax :
E-mail :

Date limite de retour
12 MAI 2009

Location, pose, dépose et consommation comprises sous réserve de faisabilité technique; nous consulter	Prix unitaire	Quantité	Total HT
Branchement d'eau avec évacuation et raccordement de votre évier <ul style="list-style-type: none"> Alimentation d'eau : tube (diamètre 15 x 21 ou ½") avec écrou femelle (diamètre 20 x 27 ou ¾"). Evacuation d'eau : tube (diamètre 32mm) avec écrou (diamètre 49 mm ou ½"). 	318.40 €		
Branchement d'eau avec évacuation et location d'évier Dimensions évier: (L x H x P) = 90 x 80 x 60cm	371.40 €		
Raccordement d'autres machines	72.90 €		

Important, veuillez nous consulter :

- Tarifs indicatifs valables pour un branchement proche d'un point d'alimentation ; pour certains emplacements éloignés un devis sera établi, et certains lieux ne peuvent être alimentés.

- Un plancher laissant un espace minimum de 5cm devra être prévu pour masquer les canalisations nécessaires.
- Consulter nos services AVANT de choisir l'emplacement de ce branchement sur votre stand.
- Tout déplacement de branchement d'eau sera facturé.

Total HT	€
TVA 19,6 %	€
Total TTC	€

Note TVA : conformément à la législation Européenne, Nice Acropolis doit facturer les prestations avec les taxes comprises à toute société, qu'elle soit française ou étrangère.

Date :

Nom :

Qualité :

Signature :

Cachet de l'entreprise

Tarif 2009

Société d'Exploitation de l'Acropolis de NICE – DIRECTION TECHNIQUE - 1 Esplanade Kennedy 06300 NICE
SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital social de 250 000€ -
APE : 748J – SIREN : 493 387 997 RCS LYON

18 ème JOURNEES DENTAIRES DE NICE
18-20 JUIN 2009

Stand N° :
Raison sociale :
Adresse de facturation :

Responsable :
Qualité :
Tel :
Fax :
E-mail :

Date limite de retour
12 MAI 2009

Location d'appareils	Prix unitaire (forfait salon)	Quantité	Total HT
Lecteur DVD	191 €		
Moniteur LCD 32"	672 €		
Ecran plasma 42" (16 x 9) Vidéo PAL & data XGA	828 €		
Ecran plasma 50" (16 x 9) Vidéo PAL & data XGA	1138 €		
Ecran plasma 60" (16 x 9) Vidéo PAL & data XGA	1805 €		
Choix du support de l'écran plasma:			
<input type="checkbox"/> sur élément de mobilier (non fourni)			
<input type="checkbox"/> fixé sur cloison *, supplément installation :	106 €		
<input type="checkbox"/> sur pied spécial (hauteur 1,50m) :	195.30		
Sonorisation stand (un micro + 2 enceintes)	259 €		
Vidéo projecteur LCD 2000 Lumens avec écran 1,60m	743 €		

Total HT
TVA 19,6%

Total TTC

Notes : * Ne s'adapte pas aux stands modulaires de Nice Acropolis ; nécessité de percer de 2 à 4 trous et de disposer d'une cloison solide.

Veuillez nous consulter pour tout autre matériel ou durée supérieure.

Note TVA : conformément à la législation Européenne, Nice Acropolis doit facturer les prestations avec les taxes comprises à toute société, qu'elle soit française ou étrangère.

Date :

Nom :

Qualité :

Signature :

Cachet de l'entreprise

Tarif 2009

Société d'Exploitation de l'Acropolis de NICE - DIRECTION TECHNIQUE - 1 Esplanade Kennedy 06300 NICE
SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital social de 250 000€ -
APE : 748J - SIREN : 493 387 997 RCS LYON

BON DE COMMANDE

MATÉRIEL INFORMATIQUE

3

18^{ème} JOURNÉES DENTAIRES DE NICE

18-20 JUIN 2009

Stand N° :
Raison sociale :
Adresse de facturation :
Responsable :
Qualité :
Tel :
Fax :
E-mail :

Date limite de retour
12 MAI 2009

	Location d'appareils:	Prix unitaire (forfait salon)	Quantité	Total HT
ORDINATEURS	PC Core 2 Duo / écran LCD 17 " 1 Go / 100 Go, lecteur DVD, carte réseau	339.70 €		
	PC portable Core 2 Duo 1,8 Ghz 512 Mo / 80 Go, lecteur DVD, carte réseau Caution de 2000 € exigée	427.60 €		
	Mac G5 / écran 17 " 1 Go / 80 Go, lecteur DVD, carte réseau	509.50 €		
	Logiciel <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> anglais			
	Clavier : <input type="checkbox"/> azerty <input type="checkbox"/> qwerty			
IMPRIMANTES				
	Laser réseau 16 ppm noir et blanc A4 Mac/PC	337.50 €		
	Laser réseau couleur 1000 copies incluses + 0,45€ la copie supplémentaire	403.00 €		
MONITEURS				
	LCD 17 "	190.50 €		
	LCD 19 "	265.40 €		
	LCD 32 "	672.00 €		

- Notes : - Ces tarifs s'entendent pour une livraison la veille avec Windows et Office 2000.
 - L'installation et la maintenance sur site sont incluses.
 - Veuillez nous consulter pour tout autre équipement et configuration.
 - Location d'ordinateur portable sur demande
 - voir aussi plasmas sur matériel audiovisuel

Total HT	€
TVA 19,6%	€
Total TTC	€

Note TVA : conformément à la législation Européenne, Nice Acropolis doit facturer les prestations avec les taxes comprises à toute société, qu'elle soit française ou étrangère.

Date :

Nom :

Qualité :

Signature :

Cachet de l'entreprise

Tarif 2009

Société d'Exploitation de l'Acropolis de NICE – DIRECTION TECHNIQUE - 1 Esplanade Kennedy 06300 NICE
 SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital social de 250 000€ -
 APE : 748J – SIREN : 493 387 997 RCS LYON

18 ème JOURNEES DENTAIRES DE NICE

18-20 JUIN 2009

Stand N° :
Raison sociale :
Adresse de facturation :
Responsable :
Qualité :
Tel :
Fax :
E-mail :

Date limite de retour
12 MAI 2009

Items	Prix unitaire (forfait salon)	Quantité	Total HT
Réseau local à haut débit (2) incluant une adresse IP: - Connexion permanente avec débit garanti (3), aucun coût supplémentaire. - Les ordinateurs doivent être équipés d'une carte réseau Ethernet 10/100 base T. Débit jusqu'à 100 Mb/s ; nous consulter	Accès wifi individuel		158.00 €
	Débit sur prise RJ45 :		
	512 Kb/s		470.00 €
	1 Mb/s		767.50 €
	2 Mb/s		1371.60 €
Adresse IP supplémentaire			95.50 €

Notes :

- (1) **Important:** afin d'éviter qu'un virus provoque une panne sur le réseau, nous demandons aux exposants se connectant à internet avec leurs propres ordinateurs de s'assurer que ceux-ci sont bien munis d'un anti-virus en cours de validité, et que les mises à jour critiques ont bien été effectuées; dans le cas contraire, nous nous réservons le droit de déconnecter les ordinateurs incriminés du réseau.
- (2) Assistance technique pendant la manifestation.
- (3) Le débit est garanti jusqu'au point d'accès Acropolis (prise RJ45) ; nous ne sommes pas responsables d'une altération des performances pouvant résulter du branchement après ce point de tout matériel actif.
- (4) Avec configuration de votre ordinateur.

Total HT €
TVA 19,6% €

Total TTC €

Note TVA : conformément à la législation Européenne, Nice Acropolis doit facturer les prestations avec les taxes comprises à toute société, qu'elle soit française ou étrangère.

Date :

Nom :

Qualité :

Signature :

Cachet de l'entreprise

Tarif 2009

Société d'Exploitation de l'Acropolis de NICE - DIRECTION TECHNIQUE - 1 Esplanade Kennedy 06300 NICE
SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital social de 250 000€ -
APE : 748J - SIREN : 493 387 997 RCS LYON

18 ème JOURNEES DENTAIRES DE NICE

18-20 JUN 2009

Stand N° :
Raison sociale :
Adresse de facturation :
Responsable :
Qualité :
Tel :
Fax :
E-mail :

Date limite de retour
12 MAI 2009

Prestations diverses	Jours et heures souhaités:	Prix unitaire	Nombre	Total HT
(Entre 07h et 20h) 4 heures minimum				
Hôtesse ou hôte bilingue		28.50€/hr		
Hôtesse ou hôte trilingue		32,00€/hr		
(Entre 07h et 20h) 4 heures minimum				
Manutentionnaire Pour un manutentionnaire bilingue nous contacter		35,40€/hr		
4 Heures minimum				
Agent de sécurité		21,12€/hr		
• Heures de jour (entre 08h et 21 h)		23,35€/hr		
• Heures de nuit (entre 20h et 08h)				
Maitre chien		22,89€/hr		
• Heures de jour (entre 08h et 21 h)		24,51€/hr		
• Heures de nuit (entre 20h et 08h)				

Notes :

* préciser la seconde langue souhaitée en plus du FRANÇAIS:
<input type="checkbox"/> ANGLAIS <input type="checkbox"/> ALLEMAND <input type="checkbox"/> ITALIEN <input type="checkbox"/> AUTRES A PRECISER

Total HT	€
TVA 19,6 %	€
Total TTC	€

** exemple de calcul des heures supplémentaires: 8h à 14h = 6h soit quantité: 1,5 x (service de 4h)
Autres personnels: veuillez nous contacter

Note TVA : conformément à la législation Européenne, Nice Acropolis doit facturer les prestations avec les taxes comprises à toute société, qu'elle soit française ou étrangère.

Date :

Nom :

Qualité :

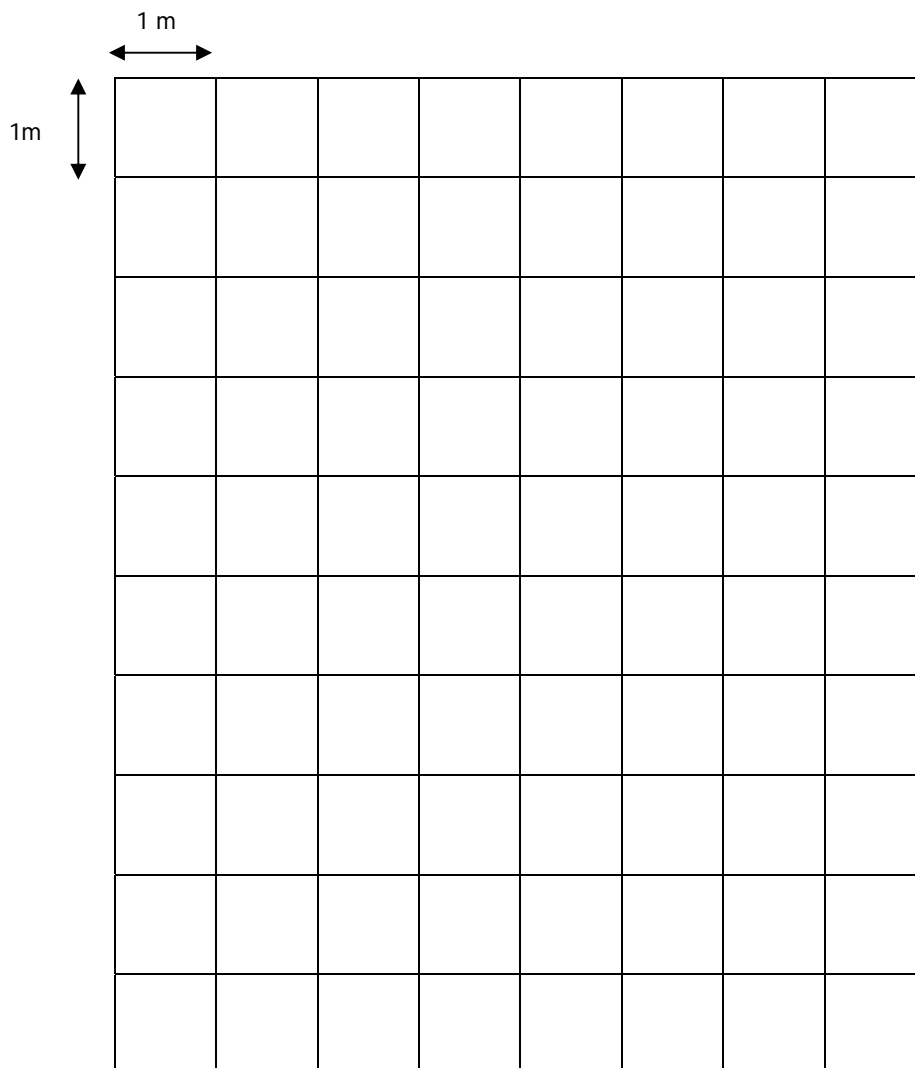
Signature :

Cachet de l'entreprise

Tarif 2009

Société d'Exploitation de l'Acropolis de NICE – DIRECTION TECHNIQUE - 1 Esplanade Kennedy 06300
NICE
SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital social de 250 000€ -
APE : 748J – SIREN : 493 387 997 RCS LYON

18^{ème} JOURNEES DENTAIRES DE NICE
 18-20 JUIN 2009



- Sur cette grille, veuillez représenter les cloisons de votre stand, les allées, les piliers éventuels, le situer par rapport aux stands voisins et mentionner l'emplacement désiré des divers aménagements tels que :

- . cloisons intérieures, mobilier ...
- . branchements électriques et téléphoniques, d'eau ...
- . prises de courant, spots, etc ...

- MON STAND COMPORTE UN PLANCHER DE CM

- Surfaces nues :
 veuillez joindre le plan de votre stand
 veuillez numéroter les divers éléments commandés sur le plan et reporter les mêmes numéros dans la colonne "Repère Plan" du questionnaire sécurité.

Date :

Nom :

Qualité :

Signature :

Cachet de l'entreprise

BON DE COMMANDE**FICHE DE DECLARATION DE MACHINE
OU APPAREIL EN FONCTIONNEMENT****3****18^{ème} JOURNEES DENTAIRES DE NICE**

18-20 JUN 2009

Stand N° : RETOURNER A : <u>SEAN NICE ACROPOLIS</u> - Direction Technique M. Claude SARTORI 1 Esplanade Kennedy - BP 4083 06302 - NICE CEDEX 4 Tel : 04 93 92 83 72 Fax : 04 93 92 83 88 E-mail : csartori@nice-acropolis.com	Raison sociale : Adresse : Responsable du stand : Qualité : Tel : Fax : E-mail :
---	--

Date limite de retour

12 MAI 2009

<input type="checkbox"/>	JE DECLARE N'APPORTER NI UTILISER AUCUN APPAREIL OU PRODUIT NECESSITANT DE REMPLIR CE FORMULAIRE
--------------------------	---

Risques spécifiques

Source d'énergie électrique supérieure à 100 KVA :

Liquides inflammables (autres que ceux des réservoirs de véhicules automobiles) :

Nature :

Quantité :

Mode d'utilisation:

Risques nécessitant une demande d'autorisation ou une déclaration particulière :

Moteurs thermiques ou à combustion :

Générateurs de fumée :

Gaz Butane - Propane :

Quantité :

Autres gaz dangereux (acétylène, oxygène, hydrogène, etc ...) :

Nature :

Quantité :

Source radioactive :

Rayon X :

Laser :

Appareils comportant une flamme nue :

Autres cas :

Date :

Nom :

Qualité :

Signature :

Cachet de l'entreprise

Visa du chargé de Sécurité

Tarif 2009

Société d'Exploitation de l'Acropolis de NICE – DIRECTION TECHNIQUE - 1 Esplanade Kennedy 06300
 NICE
 SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital social de 250 000€ -
 APE : 748J – SIREN : 493 387 997 RCS LYON

18^{ème} JOURNEES DENTAIRES DE NICE

18-20 JUIN 2009

Stand N° : RETOURNER A : <u>SEAN NICE ACROPOLIS</u> - Direction Technique M. Claude SARTORI 1 Esplanade Kennedy - BP 4083 06302 - NICE CEDEX 4 Tel : 04 93 92 83 72 Fax : 04 93 92 83 88 E-mail : csartori@nice-acropolis.com	Raison sociale : Adresse : Responsable du stand : Qualité : Tel : Fax : E-mail :
--	--

Date limite de retour
12 MAI 2009

**S'APPLIQUE UNIQUEMENT AUX MATERIAUX D'AMENAGEMENT OU DE DECORATION MIS EN PLACE PAR L'EXPOSANT OU LE DECORATEUR
NE PAS REMPLIR POUR LES EQUIPEMENTS FOURNIS PAR NICE ACROPOLIS**

Matériaux	Repère plan *	Epaisseur en mm	Description / marque commerciale	EXIGENCE	Classement	
					prévu	Laboratoire: Numéro du PV
OSSATURES				M3		
CLOISONS Bois dur Bois résineux Contre-plaqué Aggloméré Mélaminé				M3 Epaisseurs: 14mm 18mm 18mm 18mm 7 ou 8mm		
REVÊTEMENT DES CLOISONS				M2		
REVÊTEMENTS DE SOL Moquette (sol) Moquette (podium ou estrade)				M4 M3		
PLAFOND velum				M1 Perméable à la fumée		

* Veuillez noter des numéros et les reporter sur le schéma du stand, à retourner avec ce questionnaire.

Tarif 2009

Société d'Exploitation de l'Acropolis de NICE - DIRECTION TECHNIQUE - 1 Esplanade Kennedy 06300 NICE
 SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital social de 250 000€ -
 APE : 748J - SIREN : 493 387 997 RCS LYON

18^{ème} JOURNEES DENTAIRES DE NICE
18-20 JUIN 2009

SUITE DU TABLEAU:

Matériaux	Repère plan *	Epaisseur en mm	Description / Marque commerciale	EXIGENCE	Classement	
					prévu	Laboratoire: Numéro du PV
MATIERES PLASTIQUES				M2		
PEINTURES				A l'eau		
ELEMENTS DE DECORATION Tentures Rideaux Voilages Eléments en relief				M2		
ELEMENTS TRANSPARENTS OU TRANSLUCIDES				Verre : trempé ou feuilleté PVC ou polycarbonate : M2		
AGENCEMENT ET MOBILIER				M3		
Fleurs artificielles				M2		

* Veuillez noter des numéros et les reporter sur le schéma du stand, à retourner avec ce questionnaire.

Date :

Nom :

Qualité :

Signature :

Cachet de l'entreprise

Date et Visa du chargé de sécurité

Tarif 2009

Société d'Exploitation de l'Acropolis de NICE – DIRECTION TECHNIQUE - 1 Esplanade Kennedy 06300 NICE
SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital social de 250 000€ -
APE : 748J – SIREN : 493 387 997 RCS LYON

18 ème JOURNEES DENTAIRES DE NICE

18-20 JUIN 2009

Stand N° : RETOURNER A : SEAN NICE ACROPOLIS - Direction Technique M. Claude SARTORI 1 Esplanade Kennedy - BP 4083 06302 - NICE CEDEX 4 Tel : 04.93.92.83.72 Fax : 04.93.92.83.88 E-mail : csartori@nice-acropolis.com	Raison sociale : Adresse : Responsable : Qualité : Tel : Fax : E-mail :
--	---

Date limite de retour

12 MAI 2009

<p>ATTESTATION DE CONFORMITE ELECTRIQUE</p> <p>Je soussigné Responsable du stand N°</p> <p>Nom de la société (si autre que celle de l'exposant) et adresse :</p> <p>.</p> <p>.</p> <p>Déclare que les installations électriques de ce stand ont été réalisées par du personnel compétent dans le respect des règles de l'art et que le matériel utilisé est conforme aux normes en vigueur dans les établissements recevant du public.</p> <p>Note : Si vous êtes une société chargée du montage du stand, veuillez indiquer votre adresse complète ainsi que vos numéros de téléphone et de fax.</p>

Date :

Nom :

Qualité :

Signature :

Cachet de l'entreprise

Tarif 2009

Société d'Exploitation de l'Acropolis de NICE – DIRECTION TECHNIQUE - 1 Esplanade Kennedy 06300
 NICE
 SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital social de 250 000€ -
 APE : 748J – SIREN : 493 387 997 RCS LYON

BON DE COMMANDE**RECUPERATION DE LA TVA
FORMULAIRE D'INSCRIPTION****3****18 ème JOURNEES DENTAIRES DE NICE**
18-20 JUIN 2009

<p>RETOURNER A :</p> <p><u>EASYTAX</u></p> <p>BP 3098 Nice Premier A 455 Promenade des Anglais 06299 - NICE CEDEX 3 Tel : 04 93 72 50 40 Fax : 04 93 72 53 41 E-mail : easytax@easytax.fr</p>	<p>Stand N° :</p> <p>Société :</p> <p>Adresse :</p> <p>Responsable :</p> <p>Qualité :</p> <p>Tel :</p> <p>Fax :</p> <p>E-mail :</p>
---	--

RESERVE AUX EXPOSANTS AUTRES QUE FRANCAIS

Chers exposants, vous payez les factures de vos fournisseurs TVA incluse, (Taxe Française : 19,6 %)
Vous avez le droit de récupérer cette TVA !

Merci de nous faire parvenir par courrier les factures originales

Vous pouvez vous inscrire, soit en complétant ce formulaire, soit en vous inscrivant en ligne :

<http://www.easytax.fr>

Date :

Signature du Souscripteur

Tarif 2009

Société d'Exploitation de l'Acropolis de NICE – DIRECTION TECHNIQUE - 1 Esplanade Kennedy 06300
NICE
SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital social de 250 000€ -
APE : 748J – SIREN : 493 387 997 RCS LYON

Nom du document : MANUEL TECHNIQUE ACROPOLIS ok 06 03 09.doc
Répertoire : F:\jdn
Modèle : C:\Documents and Settings\windows\Application
Data\Microsoft\Modèles\Normal.dot
Titre :
Sujet :
Auteur : astech
Mots clés :
Commentaires :
Date de création : 04/03/2009 14:29:00
N° de révision : 3
Dernier enregistr. le : 11/03/2009 21:47:00
Dernier enregistrement par : WINDOWS
Temps total d'édition :7 Minutes
Dernière impression sur : 11/03/2009 21:48:00
Tel qu'à la dernière impression
Nombre de pages : 34
Nombre de mots : 6 828 (approx.)
Nombre de caractères : 37 558 (approx.)